

MARTIGNAT

Bulletin d'information de l'équipe municipale

Info

50

Octobre 2013

Sommaire

- Rentrée Scolaire 2013-2014
- Administration communale
- Photos de la St Maurice
- Listes électorales
- Encombrants et déchets verts
- 1^{er} prix de fleurissement
- Aides financières pour rénovations
- Connaissez-vous bien votre village ?

Rentrée scolaire 2013-2014

En septembre, une classe supplémentaire a été créée. Elle accueille 11 élèves de grande section de maternelle et 13 élèves de CP. Cette classe est installée dans les locaux de l'école élémentaire.

Ecole maternelle : 55 élèves en 2 classes



L.HAMADI, M.PERRIN, V.ABDELGHAFOUR, F.CHARNAY-BERNARD et M.DEL CIANCIO (absente sur la photo)

Classe	Nombre d'élèves	Professeurs
Petite et Moyenne sections	28 enfants	Michèle PERRIN - directrice
		Myriam DEL CIANCIO - ATSEM Linda HAMADI et ATSEM remplaçante
Moyenne - Grande sections	27 enfants	Véronique ABDELGHAFOUR Francine CHARNAY-BERNARD - ATSEM

Ecole élémentaire : 123 élèves en 5 classes



B.DEBOST, K.MITAU, M.CROZET, V.TODARO, L.BONNIN, F.OFFREDI, L.LEROY, C.GALET et E.MORO (absentes sur la photo)

Classe	Nombre d'élèves	Professeurs
Grande section / CP	24 enfants	Béatrice DEBOST et directrice Clémentine GALET
		Valérie TODARO Estelle MORO
CE1/ CE2	26 enfants	Marianne CROZET
CM1	24 enfants	Frédérique OFFREDI
CM2	24 enfants	Karine MITAU
		Clémentine GALET

Laurence BONNIN : intervenante musique
Linda LEROY : Assistante de Vie Scolaire

OCTOBRE 2013

Vendredi 25 : 19h30, Soirée des récompenses par la Municipalité

Samedi 26 : soirée musique avec Energylight au Complexe du Lange

Dimanche 27 : Thés dansant du Club de la Gymnastique Volontaire au Complexe du Lange

NOVEMBRE 2013

Samedi 9 : soirée Zumba de 20h à 22h avec l'ASCOR au Complexe du Lange

Lundi 11 : Commémoration de l'Armistice de 1918 à 10h30

Samedi 16 : Café-théâtre à 20h30 par le Club de théâtre Les Chats au Complexe du Lange

Samedi 23: Repas des Aînés organisés par la Municipalité et le C.C.A.S au Complexe du Lange

DECEMBRE 2013

Dimanche 1 : Loto du Sou des Ecoles à 15h00 au Complexe du Lange

Vendredi 13 : Illuminations, place de la Mairie à 18h00



www.martignat.com

martignat@wanadoo.fr



Tenue de l'Etat Civil

- Enregistrement des naissances, reconnaissances, mariages, vvdécès
- Recensement des adolescents
- Cartes de séjour (dossier disponible en mairie)
- Dossier pour l'obtention ou le renouvellement des cartes nationales d'identité. (les passeports sont traités à la mairie d'Oyonnax ou de Nantua sur rendez-vous)

Tenue de la comptabilité

- Etablissement des budgets
- Mandats de paiement et titres de recettes
- Comptes administratifs annuels en liaison avec la trésorerie

Secrétariat

- Accueil du public
- Correspondance administrative



Organisation du périscolaire et gestion des bâtiments scolaires

- Construction et entretien des bâtiments
- Chauffage, électricité, eau
- Fourniture et entretien du matériel d'accueil et pédagogique
- Embauche et gestion des ATSEM (Agent Technique Spécialisé des Ecoles Maternelles), du personnel d'entretien
- Installation et fonctionnement de la cantine, des garderies et de l'accueil de loisirs

Construction et gestion de la voirie

- Aménagement et entretien des routes, chemins et trottoirs
- Gestion de la circulation et du stationnement (signalisations, ...)
- Gestion du déneigement
- Collecte des encombrants
- Création et gestion des réseaux humides
 - ▶ L'eau potable
 - La CCO à la compétence d'approvisionnement, c'est-à-dire livrer l'eau au réservoir.
 - La commune à la compétence de distribution, à savoir, livrer l'eau à chaque habitant et pour cela construire un réseau fiable et veiller à la qualité de l'eau distribuée.
 - ▶ L'assainissement
 - La CCO à la compétence du traitement des boues qui pour l'instant sont transportées à la station d'épuration de Groissiat.
 - La commune à la compétence de collecte : pour cela, il faut construire un réseau en séparatif (une conduite pour les eaux usées et une pour les eaux pluviales) fiable et performante
- Création et gestion des réseaux secs
 - ▶ Alimentation électrique
 - Moyenne tension : compétence EDF
 - Base tension : création des lignes à la charge de la commune avec l'aide du SIEA (Syndicat Intercommunal d'Energie et d'E-communication de l'Ain)
 - Gestion et entretien à la charge d'EDF
 - ▶ Eclairage public : création et gestion à la charge de la commune avec l'aide du SIEA
 - ▶ Téléphone : participation communale pour la création de lignes
 - ▶ Fibre optique à la charge du SIEA (réseau à venir 2014-2015)



Organisation des élections

- Tenue et mise à jour des listes électorales
- Préparation, organisation et tenue du bureau de vote

Bâtiments, équipements sportifs

- Construction, gestion et entretien, mise aux normes.



Personnel communal

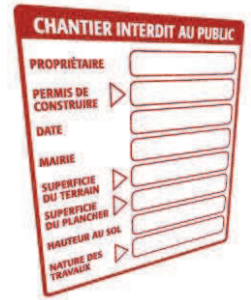
- Recrutement
- Gestion et suivi des carrières

Parc automobile

- Achat, entretien, utilisation

Aménagement de l'espace

- Participation à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (il est intercommunal)
- Réception des demandes de permis de construire et réponses (ils sont instruits par la CCO)
- Enregistrements et réponses au certificat d'urbanisme
- Examen des déclarations d'intention d'aligner, des déclarations de travaux, etc.
- Création de lotissements communaux et suivi des lotissements privés, des constructions de maisons individuelles et des logements sociaux



Gestion de la forêt avec l'O.N.F

- Suivi des coupes et des ventes de bois
- Suivi sanitaire et régénération (plan d'aménagement forestier pluriannuel)
- Création et entretien des chemins et des pistes

Gestion du service incendie

- Pompiers, matériel, locaux, entretien bornes incendie

Gestion du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

Respect de l'ordre et de la tranquillité avec l'aide de la gendarmerie

Soutien et encouragement aux associations

Organisation des secours en cas de catastrophe

Gestion du cimetière

Elaboration du plan d'accessibilité (voiries, bâtiments)

Organisation des journées nationales



Photos de la St Maurice



Grande soirée festive le samedi avec 300 convives venus assister au remarquable spectacle "Passport pour le soleil" de la revue CARNAVALERA

Un grand bravo aux associations qui ont contribué à la réussite de la fête patronale et plus particulièrement aux Vétérans du Foot qui ont assuré l'organisation de la soirée.



Inscription sur les listes électorales

Les 23 et 30 mars 2014 auront lieu les élections municipales suivies le 25 mai 2014 par les élections européennes. Pour voter, vous devez être inscrit sur les listes électorales de la commune. Si ce n'est pas le cas, il vous appartient de vous inscrire avant la fin d'année en vous présentant en mairie aux heures d'ouverture (du lundi au vendredi de 13h30 à 17h00, le mardi et le jeudi de 10h00 à 12h00). Vous devrez vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (factures électricité ou de téléphone).

Les inscriptions doivent être enregistrées avant le lundi 30 décembre à 17h00.



Encombrants et déchets verts

En raison des difficultés climatiques rencontrées durant la période hivernale, le ramassage des encombrants est supprimé durant les mois de décembre, janvier et février.

La benne à déchets verts située rue du chemin de fer sera fermée à compter du samedi 9 novembre 2013 midi pendant tout l'hiver et ouvrira ses portes le 26 mars 2014. Durant cette période, les particuliers peuvent déposer leurs encombrants et leurs déchets verts à la déchèterie intercommunale de la CCO, route de Samognat à Veyziat. **Téléphone : 04.74.77.31.09**

Horaires d'hiver : 9h à 18h du lundi au dimanche sauf les 1^{er} novembre, 24, 25, 31 décembre et 1^{er} janvier.

1^{er} prix pour le fleurissement

Cette année, la commune a obtenu le 1^{er} prix ex-aequo des villages fleuris de l'Ain de 1001 à 2000 habitants. Cette distinction récompense le travail de toute une équipe de bénévoles et d'agents communaux.

Bravo à tous.



Aides financières pour réhabilitation, façades et économie d'énergie

“ Vous êtes propriétaire ?
La CCO vous aide à rénover
votre patrimoine ! ”

Les propriétaires de la commune peuvent bénéficier d'aides pour des travaux d'économie d'énergie ou des projets de réhabilitation globale à travers l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain) élaborées par la CCO. Cette action est couplée avec une opération rénovation des façades sur les voies principales. Pour toute information et pour répondre à vos interrogations concernant ces deux dispositifs, une permanence a été mise en place au siège de la CCO:

Permanences OPAH-RU / Communauté des Communes d'Oyonnax

57 rue René Nicod à Oyonnax

Le jeudi de 9h à 13h

Mme Andrée REVERDY, bureau d'études URBANIS de Lyon

Renseignements et rendez-vous au 06.89.20.30.10



Connaissez-vous bien votre village ?

Sauriez-vous reconnaître le lieu où cette photo a été prise sur le territoire de notre commune ?



Réponse à la question du N° 49

Il s'agissait du mécanisme de l'horloge de l'église qui vous donne régulièrement l'heure. Celle-ci a été construite entre 1822 et 1839 puis électrifiée en 1926. Elle sonne les heures et les demi-heures.

